



**CANADIAN UNION OF PUBLIC EMPLOYEES  
NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK  
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE**

*President - Président*  
Daniel Légère dlegere@cupe.ca  
113 Englehart Street, Dieppe, NB, E1A 8K2  
tel: (506) 857-2816 fax: (506) 859-9513

*Secretary-Treasurer - Secrétaire-trésorière*  
Minerva Porelle nbcnhu@xplornet.ca  
11 McKnight Road, Valley Road, NB, E3L 4V4  
tel: (506) 466-6149

Le 22 août 2017

Monsieur Tristian Gaudet  
Président  
FÉÉCUM  
Centre étudiant, Université de Moncton  
Campus de Moncton,  
Moncton, N.-B., E1A 3E9

Chers membres de la Fédération étudiante,

Par la présente, la division du Nouveau-Brunswick du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-N.-B.) désire vous signifier son appui à la campagne *Mon stage me ruine!* de la FÉÉCUM sur les stages non rémunérés. Votre campagne s'inscrit pleinement parmi les revendications les plus chères du mouvement syndical, soit l'amélioration des conditions de travail de tous et la lutte contre les inégalités.

**Le SCFP NB vous appuie, car la lutte contre les stages non rémunérés est une lutte contre le travail précaire.**

Il est inacceptable que l'on permette l'exploitation des étudiants lors de stages non rémunérés, tant au public qu'au privé. Il est scandaleux que leur travail ne soit pas reconnu sous nos lois provinciales et qu'ensuite, ces mêmes étudiants soient exigés de payer pour travailler par l'imposition de frais de scolarité. Et tout cela, sans aucune garantie d'embauche!

Personne - et ce, peu importe leur âge, leur provenance ou leur niveau d'éducation - ne mérite d'être du « *cheap labour* ». Un stage devrait toujours être formateur pour celui qui le suit et les conditions devraient être aussi respectueuses que celles des employés réguliers. Votre campagne a le mérite de s'attaquer de front à une lacune au droit du travail canadien.

**Le SCFP NB vous appuie, car la lutte contre les stages non rémunérés est une lutte contre les inégalités économiques et la marchandisation de l'éducation.**

Le Canada a ratifié le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies* de 1966, entré en vigueur en 1976, où l'article 13, alinéa 2c) stipule que « L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

Les stages non rémunérés constituent des barrières supplémentaires à ce bel objectif de démocratisation de l'éducation – soit de la rendre l'éducation accessible au plus grand nombre. Le SCFP NB est opposé à l'idée de l'éducation comme privilège réservé à ceux qui peuvent payer.

Le SCFP NB, qui représente plus de 27 000 travailleurs au Nouveau-Brunswick, applaudit et appuie le travail de la FÉÉCUM dans ce dossier. Permettez-moi d'ailleurs d'annoncer que vous avez reçu un vote d'appui unanime de la part du comité exécutif du SCFP NB lors de notre dernière réunion.

Daniel Légère,  
Président du SCFP NB  
ml/COPE491